

L'abri de nuit



Notre abri de nuit a débuté ses activités le 1er juillet 2001 pour diversifier les lieux d'accueil de nuit d'urgence à CHARLEROI. C'est un endroit sécuritaire et gratuit pour accueillir, écouter, orienter, veiller aux besoins primaires durant la nuit de 20h30 à 9 heures du matin.

Tantôt suite à un incident ponctuel ou pour certaines personnes « régulières » en errance, nous y accueillons les familles avec des enfants au sens large, les femmes isolées et les couples.

Cet accueil se fait dans 3 locaux partagés adjacents avec une toilette et une douche, et un accès au réfectoire. L'agrément de cette structure est de 12 places.

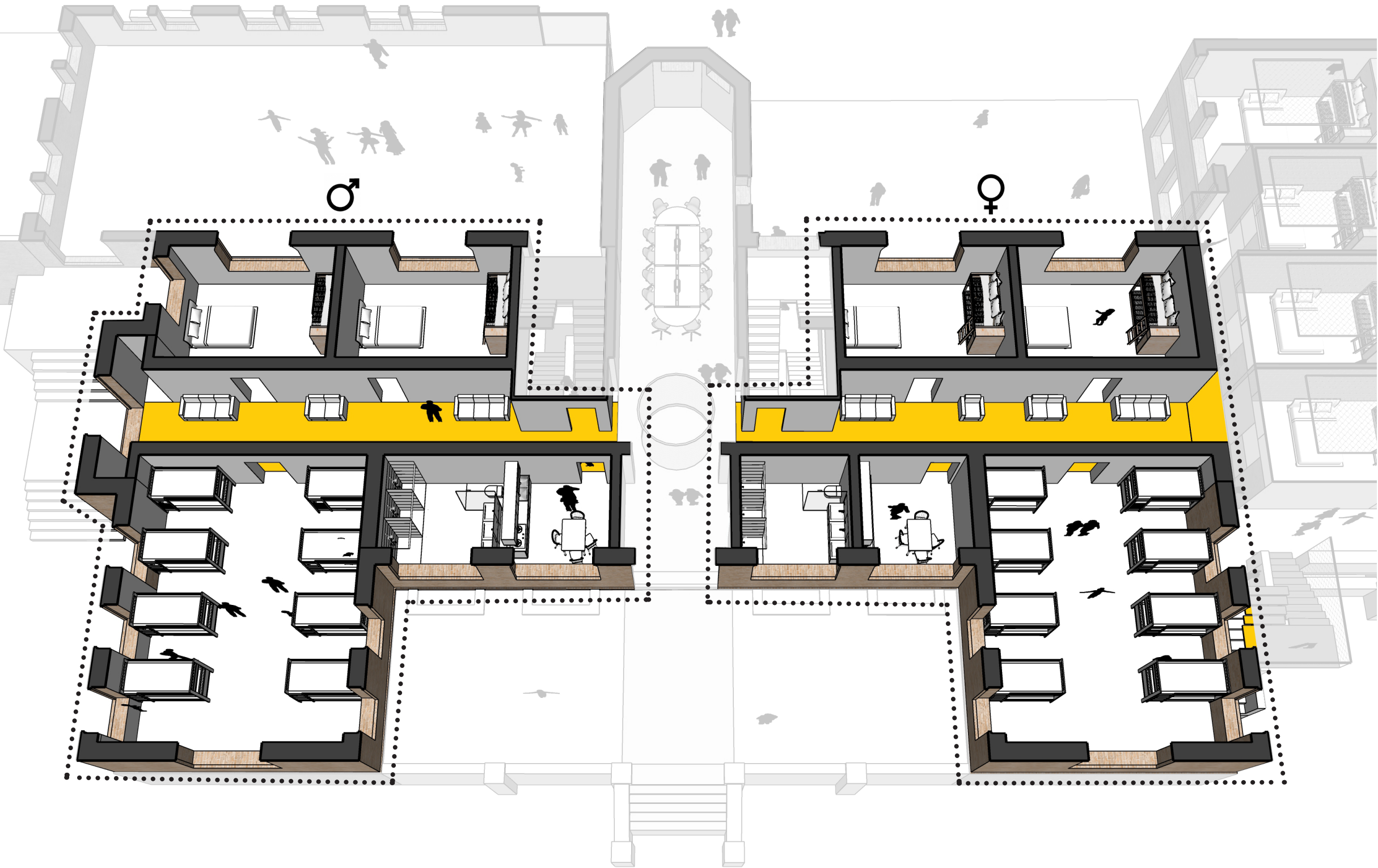
- Le projet -

Aménagement de deux entités séparées (hommes/femmes) avec des locaux fermés ou semi-fermés pour l'accueil de nuit.

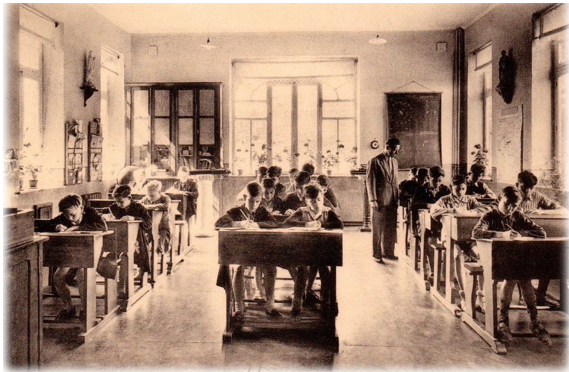
Ce projet, situé au rez-de-chaussée du bâtiment principal, permet d'offrir plus de sécurité et de confort aux personnes accueillies, et d'augmenter la capacité d'accueil afin de disposer des moyens suffisants pour engager une 2ème personne pour les veilles de nuit.

Les points forts :

- Accès direct à l'extérieur sans interaction avec les autres fonctions ;
- Sas sécurisé pour l'accueil des personnes ;
- Possibilité de séparer hommes et femmes dans 2 ailes distinctes ;
- Sanitaires et petit séjour dans chaque aile ;
- Diversité et flexibilité des espaces pour s'adapter à tout type de public (chambre individuelle jusqu'à dortoir collectif ou pour grande famille) ;
- Contrôle aisé et permanent par le personnel du centre.



Le centre de jour



Un accueil de jour dénommé «TRANSI TOI» accueille les familles avec enfants au sens large et les femmes enceintes en couples ou isolées, de 9h à 20h les jours ouvrables. Le but est d'aider ces personnes à chercher un logement plus durable, de permettre aux enfants de poursuivre leur scolarité, d'être à l'écoute, de réduire l'anxiété et le stress d'être en rue, de limiter l'insécurité, de motiver les personnes à effectuer des démarches et réfléchir à leur projet de vie, ...

Cette structure travaille en étroite collaboration avec la maison d'accueil et en complémentarité avec l'abri de nuit et les services extérieurs.

TRANSI TOI a commencé ses activités fin de l'année passée. Il dispose actuellement de 3 locaux dans une annexe à droite du corps de logis principal pour se reposer, manger, cuisiner ou recevoir une collation.

Des jeux et une bibliothèque permettent aux adultes et aux enfants de se détendre et de tisser des liens. Un coin pour les bébés a été aménagé et chaque mois, une personne de l'O.N.E leur rend visite mais peut également être sollicitée à la demande.

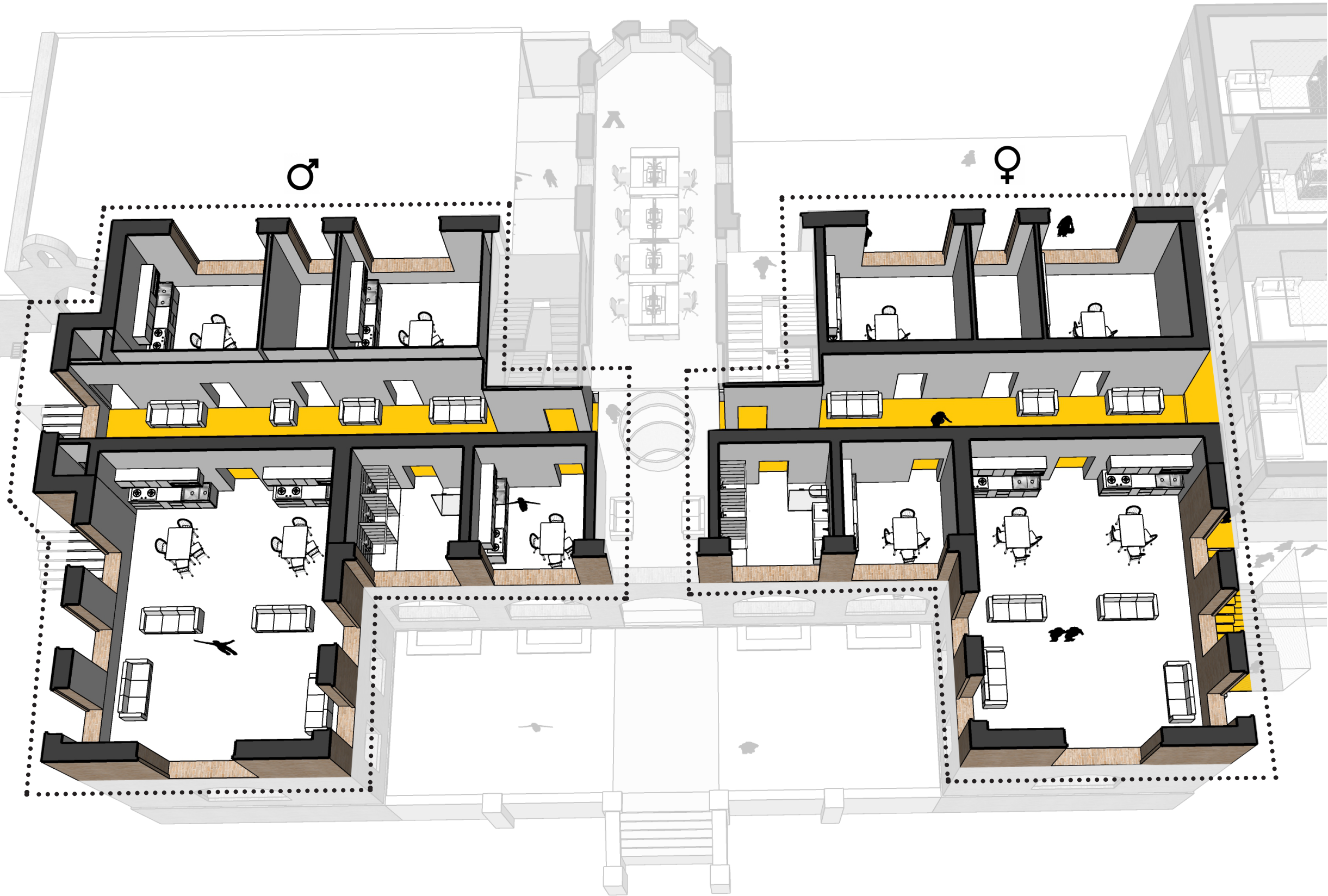
- Le projet -

Aménagement de logements individuels ou semi-collectifs meublés et équipés, pouvant accueillir de grandes familles en situation de crise.

Ce projet, déplacé au 1er étage du bâtiment principal dans une aile qui lui est entièrement dévolue, offre une plus grande flexibilité des espaces afin de pouvoir s'adapter à tout type de configuration familiale, et une plus grande proximité avec les services sociaux et le personnel du centre chargés de les accompagner.

Les points forts :

- Accès direct au hall d'accueil sans interaction avec les autres fonctions ;
- Possibilité de séparer hommes et femmes dans 2 ailes distinctes ;
- Espaces de détente, de repos, bibliothèque, cuisine et sanitaires partagés ;
- Diversité et flexibilité des espaces pour s'adapter à tout type de public (famille monoparentale jusqu'à famille nombreuse);
- Contrôle aisé et permanent par le personnel du centre.



La maison d'accueil



Notre maison d'accueil, que nous appelons, «Résidence sociale», procure un hébergement et un accompagnement social, éducatif et administratif à des familles monoparentales ou en couple accompagnés d'enfant(s) majeur(s) et/ou mineur(s). Depuis peu, nous avons décidé d'accueillir également les couples dont la femme est enceinte de +/- 6 mois. L'hébergement peut durer légalement 9 mois et se prolonger quelques mois. Cette structure peut accueillir au même moment jusque 9 familles avec enfants qui sont en difficultés de logement, suite à des violences conjugales, des tensions familiales, une expulsion judiciaire ou sauvage, un retour de l'étranger, un incendie ou suite à un logement déclaré insalubre ou dangereux par l'autorité communale.

- Le projet -

Transformation d'une structure d'hébergement semi-communautaire de 9 logements en 12 logements unifamiliaux privés.

Ce projet, situé sur les 3 niveaux de l'annexe latérale, augmente la capacité d'accueil tout en permettant à chaque famille de disposer d'un logement privatif adapté. Chaque logement dispose d'un séjour avec coin cuisine, d'une salle-de-bain et d'une ou plusieurs chambres en fonction des configurations disponibles, le tout meublé et équipé.

Les points forts :

- Bâtiment annexe réservé à ce projet pour une plus grande autonomie des familles et pour plus de sécurité grâce à un accès extérieur privatif
- 12 logements modulables en fonction des configurations : 4 entités autonomes de 45 m2 par niveau peuvent être réunies pour pouvoir accueillir des familles nombreuses (90 m2, 135 m2, 180 m2)
- Configuration des logements en plans libres (seuls les blocs cuisine et sanitaire sont fixes) permettant tout type d'aménagements et de dispositions intérieures
- Optimisation des lieux selon les principes de l'économie circulaire :
 - > **Immobilier = durable** (murs périphériques, sol, plafond, bloc sanitaire et cuisine) : immuable, robuste, facile d'entretien. Palette de matériaux : le béton, la brique, l'acier, l'inox,...
 - > **Mobilier = éphémère** (cloisons et séparations intérieures, mobilier) : économique, adaptable, modifiable, réutilisable, jetable. Palette de matériaux : le papier, le carton, le bois, le tissu,...

